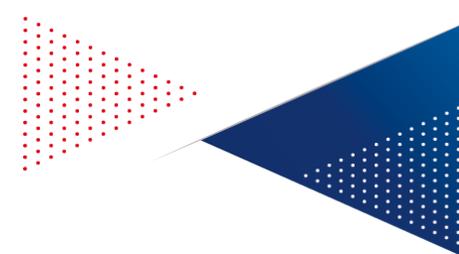


COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE
Epreuve d'admissibilité – Juin 2024
Candidats Fédérales Féminines 3



NOM	PRENOM	LIGUE	Résultats
CRISTOBAL	MARIE LOU	Paris Ile-de-France	Admise
FLORET BOSSEREILLE	MANON	Paris Ile-de-France	Admise
GUESDON	BESS	Hauts de France	Admise
PLAINCHAMP	ELINA	Pays de la Loire	Admise
PRAUD NKOULOU	MIYA	Pays de la Loire	Admise
ROBIN	KAREN	Grand Est	Admise
TOURNELLE	PAULINE	Hauts de France	Admise
AMMAR	MAISSA	Méditerranée	Non Admise
BRETON	DELPHINE	Bretagne	Non Admise
BROSSARD	OCEANE	Bourgogne Franche-Comté	Non Admise
DE BONNEFOY	CELIANE	Auvergne-Rhône-Alpes	Non Admise
PIQUEMAL	LUCIE	Occitanie	Non Admise
POUBLANC	ANGELE	Nouvelle-Aquitaine	Non Admise
VACANT	LEA	Grand Est	Non Admise

Par ordre alphabétique

Par ordre alphabétique

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.